



Les Salariés de la RATP Vous souhaitent la BIENVENUE!!!

En prenant l'initiative de ce colloque international « **Métro de banlieue : quels besoins ? Quel projet ?** », l'association « Orbival » pose aussi la question des besoins de transports en commun en Ile-de-France, un des soucis quotidiens, une des premières préoccupations des citoyens franciliens.

Nous savons combien les manques, les retards d'investissements passés pèsent négativement sur notre présent.

Mais à l'heure des attaques contre les services publics, les entreprises publiques ; à l'heure des privatisations, nous voulons saisir élus et citoyens de ce qui aurait pu, à lui seul, constituer l'objet d'une 7^{ème} table ronde : **quel avenir pour l'entreprise nationale de service public RATP en région ?**

Les citoyens réaffirment leur attachement aux services publics, les réactions contre les attaques sur la Poste en témoignent. Or, l'avenir de la RATP passe aussi par les débats des élus, leurs choix et décisions.

DANS LE MEME TEMPS QUE NOUS AFFIRMONS :

Oui, il faut développer les transports en commun en région capitale,

Oui, le projet Orbival, oui « Métrophérique » sont des projets structurants des transports en Ile-de-France ; Une puissante rocade ferrée (peu importe son nom) en proche couronne de Paris doit être créée et le plus tôt sera le mieux !

NOUS AFFIRMONS :

La RATP, entreprise publique de service public a les capacités, les compétences d'étude pour mener à bien un tel projet puis pour l'exploiter.

Que les PPP (partenariat public/privé)-sources pour des investisseurs de faire de l'argent, de rétribuer des actionnaires au détriment des transports en communs-, ne sont pas la solution. Nous opposons aux PPP la création d'un pôle public financier.

[L'actualité qui jongle de jour en jour avec des milliards d'€ pour sauver le système et permettre de poursuivre le jeu libéral, prouve que la puissance publique a des moyens, des ressources pour assumer les investissements nécessaires].

- ❖ Avec une Europe qui se construit sur la base des « marchés » ouvrant concurrence, dumping social au détriment des salariés, de leurs conditions de vie et de travail.

[Le règlement européen sur les Obligations de Service Public s'appliquera au 3 décembre 2009].

- ❖ Avec un désengagement de l'Etat, de ses responsabilités financières en région capitale ;
- ❖ Avec les responsabilités d'une Autorité Organisatrice (le STIF) qui, dans ses choix pèsent sur la vie des usagers mais aussi des agents de la RATP (les élus peuvent-ils négliger les contenus sociaux, les impacts de leurs décisions sur l'avenir de la RATP ?) ;
- ❖ Avec des orientations de la RATP renforçant la productivité, la sous-traitance d'activités et la filialisation d'autres pour dégager des marges afin de gagner de nouveaux « marchés ».

Nous sommes sur des reculs fondamentaux qui mettent à mal l'avenir de la RATP !

La RATP doit-elle être une entreprise comme les autres ?

Cela mérite débat... Un débat que souhaitent enrichir tous ceux qui sont attachés aux services publics et dans lequel le personnel RATP et ses représentants doivent prendre toute leur place.

L'heure n'est pas à accompagner les dispositifs de concurrence entre services publics.

L'heure est à donner du sens pour le développement et l'avenir !

C'est pourquoi, nous ne pouvons laisser passer cette occasion de vous interpeller, comme nous le faisons aussi au travers d'une pétition pour l'avenir de l'entreprise publique RATP, ses valeurs.

Demain, si l'on vous demande ce que vous avez fait pour pérenniser cette grande entreprise publique... ne soyez pas obligé de répondre : « rien ! ».

Pour signer cette pétition, soutenir nos démarches. Pour échanger, pour des réflexions et pistes communes, nous sommes disponibles.

UNION SYNDICALE CGT/RATP

85 rue Charlot – 75140 Paris cedex 03
Tél : 01.42.72.88.72 – Int : 58769
Télécopie : 01.58.76.57.13 – Int : 65713
Courriel : cgt-ratp@wanadoo.fr